

FORMATION PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT ET CHARGÉ DE CHANTIER

BH-HF

ÉLECTRICITÉ

DURÉE :

7 heures (1 jour)

EFFECTIF :

8 personnes maximum

PRÉ-REQUIS :

Maîtrise de la langue française (niveau B1)

INTERVENANT :

Formateur Qualifié

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques
Représentatif de l'environnement ferroviaire pour la mise en pratique
Ressources multimédia et paperboard
Projection sur écran

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

QCM en fin de stage, test pratique

NATURE DE LA SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de réussite au QCM et test pratique
Attestation de stage

MOYEN DE SUIVI DE LA FORMATION :

Feuille de présence

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Réaliser en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique telles que soutènement et/ou ripage sur des canalisations électriques enterrées.
Se déplacer, évoluer et manipuler du matériel et outillage de façon adaptée en fonction des risques de cet environnement.
Rendre compte de son activité.

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non électricien : exécutant ou chargé de chantier réalisant des travaux dans des fouilles à proximité de lignes électriques enterrées

PROGRAMME :

Formation théorique

- L'évaluation des risques
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées en fouille
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'incendie électrique
- La procédure en cas d'accident électrique
- Exécutant non électricien ou chargé de travaux BH-HF : rôle et opérations
- Travaux en tranchée BF-HF

Formation pratique

- Travaux pratiques sur nos installations pédagogiques

COPROTEC - SERVICE FORMATION

12, IMPASSE MONTGOLFIER - 68127 STE CROIX EN PLAINE

☎ 03 69 28 89 00

✉ CONTACT@COPROTEC.NET

CO PRO TEC

✎ Nos formations comportent des activités pratiques nécessitant des capacités physiques adaptées. Toute situation de handicap doit être signalée préalablement à l'inscription afin d'évaluer les possibilités d'aménagement et les conditions d'accueil.

SIRET : 523 911 899 00020 - DÉCLARATION D'ACTIVITÉ N° 42 68 02061 68 (PRÉFECTURE DE LA RÉGION ALSACE)

